



Réunion avec les Présidents de Commissions Programme

11 février 2000

**AGENCE DE DEVELOPPEMENT
ET D'URBANISME
DE L'AGGLOMERATION
STRASBOURGEOISE**
9, Rue Brûlée • B.P. 47R2
67002 Strasbourg Cedex
Tél. 03 88 21 49 00
Fax 03 88 75 79 42

1. Introduction

Pour faire l'étude de l'état des lieux, nous avons commencé par présenter les données et les connaissances déjà acquises à ce jour. C'était l'approche la plus simple pour ces premières réunions.

Nous nous sommes fixé de compléter cette méthode d'approche avec l'expérience des premières commissions. Il nous faut donc en faire le bilan aujourd'hui.

2. Bilan des Commissions

Aux deux premières sessions des commissions (le 18 octobre, réunion de toutes les commissions, du 10 décembre au 13 janvier réunion des cinq commissions thématiques) l'ADEUS a fait des exposés thématiques suivis de questionnements sur le contenu.

Les nouvelles sessions suivront une démarche plus à même de faire émerger les préoccupations des uns et des autres :

- Réponse au questionnement de la séance précédente
- Le sujet est abordé avec des interrogations concernant le périmètre d'étude.
- Explication des phénomènes
- Enseignement des situations comparables.

Le bilan de la session 2 confirme le besoin de trouver des méthodes d'animation et de réflexion nouvelles par les constats suivants :

- Il a été convenu que la démarche ne sera pas technocratique, les élus doivent s'approprier le Schéma Directeur. Où en sommes-nous dans cette implication ?
- Il est difficile d'éviter la discussion entre techniciens ou experts.
- Des préoccupations nouvelles sur l'aire du Schéma Directeur ont surgi (connaissance des programmations en matière d'habitat, la prise en compte des réseaux dans les zones d'activités...).

- La dimension transfrontalière est une forte demande

Ces différentes réflexions ont donc amené à mettre en place des moyens nouveaux :

- Une réunion de synthèse avec les présidents des commissions permettra de faire le bilan des restitutions des commissions et l'appropriation de la démarche progressive du Schéma Directeur par les élus et donc sa diffusion à travers leurs discours.
- Les débats entre experts doivent avoir lieu avant les réunions en les invitant aux groupes de travail préparatoires
- Les contributions écrites devront être envoyées avant les commissions pour réserver celles-ci à l'échange entre acteurs ayant un niveau de connaissances équivalent.
- En matière d'animation, il faut éviter que les techniciens utilisent abusivement des concepts réservés aux initiés et mobilisent le temps de parole.

Informations ADEUS

- Au niveau de l'ADEUS, former une "commission interne" composée de chargés d'étude, au service de la mission d'animation de l'ADEUS.
- En outre, cette commission travaillera par anticipation en prospective et permettra de mettre en évidence les enjeux du Schéma Directeur grâce à une interrogation transversale des problématiques.

3. Nouvelles orientations pour les étapes suivantes

L'objectif est que l'état des lieux soit dressé fin 2001 pour formuler un diagnostic partagé, des enjeux sur le territoire et des orientations à travers un livre blanc trans-frontalier (2001-2002) avant d'établir le projet de Schéma Directeur (2002 à 2003).

Vision d'ensemble des études (cf. transparent)

Nous avons plusieurs contraintes à gérer :

- le positionnement d'élections en mars 2001 interdit une forte publicité des enjeux dans la phase «d'état des lieux» pour éviter de polluer le débat,
- la prise en compte du caractère transfrontalier des études
- plusieurs interrogations abordées (en commission) nécessitent des études complémentaires longues (8-10 mois) avant d'apporter des réponses
- il faut gérer la communication du Schéma Directeur
- problème de date pour la commission 2 / colloque de la FNAU (26 - 27 et 28 septembre 2000)
- repositionner une thématique : le foncier. Nous nous sommes aperçus qu'il apparaîtra à l'issue de plusieurs approches : la production spatiale pour l'habitat en concurrence avec les implantations économiques face aux terrains agricoles, naturels. Il sera plus sage de la sortir comme entrée d'analyse thématique isolé et de l'évaluer comme outils d'action pour la mise en place de politiques.
- la gestion budgétaire par rapport aux ambitions d'études.

4. Suite du programme

- La situation aujourd’hui

L’état de connaissances des données se poursuit par thèmes avec des études engagées pour répondre également aux questions posées

La préoccupation transfrontalière n’était pas vraiment prise en compte dans les programmes d’études annoncés. Depuis fin 1999, les contacts avec nos partenaires allemands ont d’abord permis de mettre au point un mode de fonctionnement :

- détermination des personnalités qui seront présentes aux commissions ;
- proposition de mise en place d’un comité de pilotage politique des études transfrontalières
- contacts entre technicien et experts pour les études.

Cette dernière organisation a démarré depuis fin décembre. les groupes de travail mixte se mettent en place progressivement, la difficulté étant le repérage des interlocuteurs. Certains correspondants n’ont été signalés que depuis 15 jours.

Les premières réunions de mise en commun date de

- décembre pour la coopération
- janvier pour l’environnement
- début février pour la forme urbaine
- mi-février pour l’économie, réseaux et déplacements

A partir d’aujourd’hui deux orientations s’offrent à nous :

1. Soit continuer en maintenant le programme d’études français et le rythme des commissions puis interroger le côté allemand, quand le défrichage sera fait avec le risque de recommencer la même démarche 2 fois.
2. Aborder d’emblée les questions sur l’ensemble du territoire transfrontalier mais il faudra déranger un peu le planning des séances pour être au point avec les allemands avant d’aborder les sujets.

Concrètement certaines dates en mars devraient être un peu reportées : commission 1, commission 3.

Par contre la commission 5 pourrait intéresser tous les présidents de com-

mission puisqu'elle présentera, entre autre le fonctionnement du Regionalverband et du Regionalplan, l'équivalent du Syndicat Mixte et du Schéma Directeur allemands.

Les programmes d'études seront revus en fonction des nouvelles orientations retenue.